



N°2026/DESUP/002

**La Rectrice de la Région académique Pays de la Loire, Rectrice de l'Académie de Nantes,
Chancelière des universités**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.822-1 et suivants et R.822-2, R.822-10, R.822-12, R.822-12-1 et suivants ;

Vu le décret du 13 juillet 2022 portant nomination de Madame Katia BÉGUIN en qualité de Rectrice de la Région académique Pays de la Loire, Rectrice de l'Académie de Nantes et Chancelière des universités ;

Vu le décret n°2021-457 du 15 avril 2021 relatif aux élections des représentants des étudiants au conseil d'administration des Centres Régionaux des Œuvres Universitaires et Scolaires et aux dispositions pouvant être prises par les recteurs de région académique en cas de difficulté grave rencontrée dans le fonctionnement du conseil d'administration d'un centre régional ;

Vu l'arrêté ministériel du 23 octobre 2025 relatif à l'élection des représentants des étudiants aux conseils d'administration des Centres Régionaux des Œuvres Universitaires et Scolaires ;

Vu la circulaire du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace du 13 novembre 2025 précisant les modalités d'organisation des élections des représentants étudiants aux conseils d'administration des Centres Régionaux des Œuvres Universitaires et Scolaires ;

Vu l'arrêté de la Rectrice de la Région académique Pays de la Loire du 18 novembre 2025 portant création de la commission électorale aux élections des représentants étudiants au conseil d'administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Nantes – Pays de la Loire ;

Vu l'arrêté de la Rectrice de la Région académique Pays de la Loire du 27 novembre 2025 fixant les modalités d'organisation des élections des représentants étudiants au conseil d'administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Nantes – Pays de la Loire ;

Vu l'arrêté de la Rectrice de la Région académique Pays de la Loire du 14 janvier 2026 fixant la liste électorale relative à l'élection des représentants étudiants au conseil d'administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Nantes – Pays de la Loire ;

Vu l'arrêté de la Rectrice de la Région académique Pays de la Loire du 16 janvier 2026 fixant les listes de candidats pour l'élection des représentants étudiants au conseil d'administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Nantes – Pays de la Loire ;

Vu l'avis de la commission électorale réunie le 15 janvier 2026.

ARRÊTE

Article 1

Le bureau de vote électronique par collège électoral est composé d'une présidente, représentante de la Rectrice de la Région académique Pays de la Loire, et d'une secrétaire, représentante de l'administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires Nantes – Pays de la Loire.

Il est également composé d'un représentant titulaire de chacune des listes de candidats aux élections. Pour chaque représentant titulaire d'une liste de candidats, est désigné un représentant suppléant.

En conséquence, sont désignés pour les bureaux de vote électoraux (BVE) :

Pour le collège I Loire Atlantique – Vendée :

Fonction dans le bureau de vote	Membres		
Présidente, représentante de la Rectrice de Région académique	Perle ROCHETTE		
Secrétaire, représentante du CROUS	Anne FABRY		
Listes présentées par ordre alphabétique	Titulaires	Suppléants	
Bouge ton Crous avec InterAsso Nantes et tes associations étudiantes	Margot FERNANDEZ	Alexy CAILLAUD	
La Cocarde Etudiante ; L'Alternative Patriote	Thomas GERMOND	Raphael CHAILLOU	
UNI : la Droite étudiante pour la suppression de la CVEC, la mise en place du ticket resto étudiant et la défense d'une université d'excellence, de nos grandes écoles, IUT, BTS	Max RIVET	Agathe SCARPA	
Union Syndicale : Union Pirate et Solidaires Etudiant.e.s contre la précarité et pour un CROUS antifasciste	Elliott MORISSET	Angélique ROSSETTO	

Pour le collège II Maine et Loire – Mayenne – Sarthe :

Fonction dans le bureau de vote	Membres		
Présidente, représentante de la Rectrice de Région académique	Perle ROCHETTE		
Secrétaire, représentant du CROUS	Anne FABRY		
Listes présentées par ordre alphabétique	Titulaires	Suppléants	
ACTIVE TON CROUS	Nesrine EL FANNICHE	Mohamed LEBLALTA	
Bouge Ton CROUS avec les assos étudiantes pour une vraie solidarité, des logements et un CROUS pour tous et toutes !	Thomas RAMOND	Maël MOCCAND	
La Cocarde Etudiante, l'Alternative patriote	Killian THORE	Louis BARBEROT	
UNI : la droite étudiante pour la suppression de la CVEC, la mise en place du ticket resto étudiant et la défense d'une université d'excellence, de nos grandes écoles, IUT, BTS	Hugo QUENTIN	Anaelle CHAUSSIVERT	
Union Etudiante contre Macron et l'extrême droite : pour un revenu étudiant à 1288€, un logement digne et un repas à 1€ pour toutes !	Enzo GUIDAL	Laly BON-PETER	
Union syndicale contre l'extrême droite et Macron : pour le repas à 1€ et une allocation d'autonomie pour tou.te.s (UNEF, Coordo, RS)	Arthur LEVEQUE	Lalie DESGRANGES	

Article 2

Le bureau de vote centralisateur est composé d'une présidente, représentante de la Rectrice de la Région académique Pays de la Loire et d'une secrétaire, représentante de l'administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires.

Il est également composé d'un représentant titulaire de chacune des listes de candidats aux élections.

En conséquence, sont désignés membres du bureau de vote (BVC) :

Fonction dans le bureau de vote	Membres
Présidente, représentante de la Rectrice de région académique	Perle ROCHETTE
Secrétaire, représentante du CROUS	Anne FABRY
Listes présentées par ordre alphabétique	Titulaires
<u>Collège 1</u>	
Bouge ton Crous avec InterAsso Nantes et tes associations étudiantes	Margot FERNANDEZ
La Cocarde Etudiante ; L'Alternative Patriote	Thomas GERMOND
UNI : la Droite étudiante pour la suppression de la CVEC, la mise en place du ticket resto étudiant et la défense d'une université d'excellence, de nos grandes écoles, IUT, BTS	Max RIVET
Union Syndicale : Union Pirate et Solidaires Etudiant.e.s contre la précarité et pour un CROUS antifasciste	Elliott MORISSET
<u>Collège 2</u>	
ACTIVE TON CROUS	Nesrine EL FANNICHE
Bouge Ton CROUS avec les assos étudiantes pour une vraie solidarité, des logements et un CROUS pour tous et toutes !	Thomas RAMOND
La Cocarde Etudiante, l'Alternative patriote	Killian THORE
UNI : la droite étudiante pour la suppression de la CVEC, la mise en place du ticket resto étudiant et la défense d'une université d'excellence, de nos grandes écoles, IUT, BTS	Hugo QUENTIN
Union Etudiante contre Macron et l'extrême droite : pour un revenu étudiant à 1288€, un logement digne et un repas à 1€ pour toutes !	Enzo GUIDAL
Union syndicale contre l'extrême droite et Macron : pour le repas à 1€ et une allocation d'autonomie pour tou.te.s (UNEF, Coordo, RS)	Arthur LEVEQUE

Article 3

Le présent arrêté sera publié sur le site internet du Crous de Nantes – Pays de la Loire et affiché dans ses locaux.

Article 4

La Directrice Générale du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Nantes – Pays de la Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le 16 janvier 2026

*Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire général de la Région Académique
et de l'Académie*

Philippe DIAZ

Katia BÉGUIN